

siens ayant pris froid dans une blessure qu'il s'était faite au genou, endurait des souffrances presque intolérables. Je lui conseillai d'appliquer des *Roses Bénites* et de se recommander à la très Sainte Vierge. A peine eut-il appliqué les *Roses* et récité quelques *Ave*, qu'il sentit le mal le laisser et il put dormir paisiblement, ce qu'il n'avait point fait depuis plusieurs nuits. A partir de ce moment le mieux s'est continué. Reconnaissance à la Vierge du Cap !  
—J. E. LAFLÊCHE, Ptre., Curé.

MONTMAGNY : Guérison de la fracture d'un poignet.  
—L'ASSOMPTION : Ma petite fille, âgée de 4 ans, et moi, nous avons été guéries d'une inflammation de poumons : Dame A. CHEVIGNY.—POINTE DU LAC : Dame Eusèbe Rouette guérie d'une névralgie dans la tête et de douleurs d'estomac dont elle souffrait depuis plusieurs années.

LES FAVEURS SUIVANTES ONT ÉTÉ OBTENUES PAR L'APPLICATION DE LA RELIQUE DU LIEU DE LA STE CRÈCHE.—YAMACHICHE : Au mois de septembre, je fus atteint d'un mal d'yeux qui me faisait souffrir à un point tel que je ne goûtais de repos ni jour, ni nuit. J'allai consulter le médecin qui me déclara que si ses remèdes ne me guérissaient pas, il me faudrait subir une opération. Ils restèrent sans succès. Je m'adressai alors à N. D. du T. S. Rosaire, et en appliquant sur mon œil malade la Relique du Lieu de la Ste Crèche. Aussitôt je commençai à prendre du mieux et le lendemain j'étais assez bien pour vaquer à mes occupations ordinaires. Mon mieux s'est toujours continué et depuis ce temps je n'ai